

Annonces légales et judiciaires

SCI URBAINE

Société civile immobilière « en liquidation »
au capital de 400 000 €
Siège social : 38 rue Victor Hugo, (42350)
LA TALAUDIÈRE
491 957 411 RCS SAINT ETIENNE

Clôture de liquidation

En date du 14 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, la dissolution anticipée de la société, et nommé Monsieur Jean DAVENAS, domicilié à ANNECY (74940) ANNECY-LE-VIEUX, 1 rue centrale, pour exercer les fonctions de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé à LA TALAUDIÈRE (42350) 38 rue Victor Hugo.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE.

Mention sera faite au RCS de SAINT ETIENNE.



**126 RUE ARMAND
FALLIÈRES 63028
CLERMONT-FERRAND
CEDEX 2**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée via YouSign en date du 12.01.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI BAT'LO
Siège social : 168 Rue Léon Marcel à NOTRE DAME DE BOISSET (42120)

Objet social : la propriété, l'achat, la construction pour son compte d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, d'apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : David SOTTON, Mme Odile SOTTON, demeurant ensemble au 168 Rue Léon Marcel à NOTRE DAME DE BOISSET (42120)

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas délivré par les associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROANNE (42)

Pour avis
La Gérance

SAS JMB IMMO

Au capital de 2.000 euros
Siège : 31 rue de la Chambeyronnière 42290
SORBIERS
891839110 RCS Saint-Etienne

Dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 26 décembre 2023, l'A.G.E. de la SAS JMB IMMO, a décidé :

La dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, de fixer le siège de liquidation au 31 rue de la Chambeyronnière 42290 Sorbiers.

De nommer comme liquidateur Monsieur Thierry PITAVALL, demeurant 31 rue de La Chambeyronnière SORBIERS (42290) et lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le résultat de la liquidation.

Pour avis.
Le liquidateur.



MARGOT MENUISERIE

Avis de constitution

Acte SSP en date à ST GENEST MALIFAUZ (42) du 03/01/2024.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : MARGOT MENUISERIE.

Siège social : 1167 Route des Gauds, 42660 ST GENEST MALIFAUZ.

Objet social : Pose de menuiseries intérieures et extérieures, Achat et Vente de menuiseries.

Durée de la Société : 99 ans.
Capital social : 3 000 euros.

Gérance : Mr Quentin MARGOT, demeurant 1167 Route des Gauds 42660 ST GENEST MALIFAUZ, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de ST ETIENNE.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AA 42 22 0107 01 : superficie totale : 38 ha 81 a 55 ca dont 2 ha 55 a 35 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS (38 ha 81 a 55 ca) - 'Banchet': B- 1497- 1498- 1499- 1500 - 'Bois de la roche': B- 1565 - 'Creux du piney': B- 1119- 1125- 1126- 1132- 1139- 1140 - 'Gourgois': B- 541- 546- 2254[541]- 2583- 2947[542] - 'L. olagniere': B- 1326- 1327. - 'Le combat': A- 2197- 2198 - 'Les brosses': B- 1416- 1419- 1421- 1423 - 'Milamant': B- 1232- 1250- 1251 - 'Montchaux': B- 1141- 1142- 1143- 1156- 1157- 1158- 1159(J)- 1159(K)- 1160- 1161- 1162- 1163- 1164- 1165- 1166- 1169- 1170- 1171- 1172- 1173- 1174- 1175- 1176- 1177- 1178- 1179- 1180- 1181- 1182- 1183- 1184- 1187- 1191- 1192- 1193- 1194- 1195- 1196- 1197- 1198- 1199- 1200- 1201- 1202- 1203(J)- 1203(K)- 1204- 1205- 1206(J)- 1206(K)- 1207- 1209- 1210- 1211(J)- 1211(K)- 1212- 1213- 1214- 1216- 1217- 1218- 1219- 1220- 1221- 1222- 1223- 1224 - 'Pinet': A- 2195.

Zonage : SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS : A - Libre
XA 42 23 0128 01 : superficie totale : 1 ha 21 a 42 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : CHAVANAY (1 a 60 ca) - 'Grand val': AB- 131[601]. SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (1 ha 19 a 82 ca) - 'De jassoux': AD- 88[1300] (A)- 88[1300] (Z) - 'Jassoux': AD- 42[1196]- 80[1263] (A)- 80[1263] (B)- 87[1294] - 'Les bret-teaux': AD- 108[10].

Zonage : CHAVANAY : A SAINT-MICHEL-SUR-RHONE : A-U - Libre
AS 42 23 0126 01 : superficie totale : 52 ha 86 a 25 ca dont 3 ha 85 a 70 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : oui en partie. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : FEURS (52 ha 86 a 25 ca) - 'Les gouttes': ZD- 31[23]- 32[23] (A)- 32[23] (C)- 33[23] (B)- 33[23] (C)- 33[23] (D)- 33[23] (DK) - 'Les polices': ZD- 11(A)- 11(B)- 11(C) - 'Pagnon': ZD- 28[2]- 29[2]- 30[2] (A)- 30[2] (B)- 30[2] (C)- 30[2] (E)- 30[2] (G)- 30[2] (H)- 30[2] (I)- 30[2] (J)- 30[2] (D)- 30[2] (DK)- 30[2] (F)- 30[2] (FK).

Zonage : FEURS : A - Loué par bail rural sur une partie de la surface
AS 42 24 0005 01 : superficie totale : 1 ha 81 a 66 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'exploitation. Parcellaire : PELUSSIN (1 ha 81 a 66 ca) - 'De la morcellerie': AY- 15[85] (A)- 15[85] (Z) - 'La morcellerie': AY- 8[2780]- 9[2782] B- 117 - 'La vialle': AY- 7[2775].

Zonage : PELUSSIN : A - Libre
AS 42 24 0007 01 : superficie totale : 2 ha 05 a 07 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : CHAMBOEUF (2 ha 05 a 07 ca) - 'De la combe': A- 416 - 'Grande combe': A- 415(A)- 415(Z).

Zonage : CHAMBOEUF : A - Occupé mais bail résilié dans l'acte de vente
AS 42 24 0006 01 : superficie totale : 52 a 85 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : OUCHES (52 a 85 ca) - 'De roanne': AC- 34[801] (A)- 34[801] (B)- 34[801] (Z) - 'Origny': AC- 35[532].

Zonage : OUCHES : A - Libre
XA 42 24 0008 01 : superficie totale : 1 ha 23 a 73 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : CORDELLE (1 ha 23 a 73 ca) - 'De fouet': A- 915[914] (J)- 915[914] (K)- 915[914] (L) - 'Fouet sud': A- 419.

Zonage : CORDELLE : A - Libre
XA 42 24 0009 01 : superficie totale : 4 ha 83 a 31 ca dont 14 a 84 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : POUILLY-SOUS-CHARLIEU (4 ha 83 a 31 ca) - 'De st hilare s/s charlieu': A- 761[501] (J)- 761[501] (K) - 'Sorillard est': A- 495- 496- 497- 498- 499- 500.

Zonage : POUILLY-SOUS-CHARLIEU : A - Libre
XA 42 24 0010 01 : superficie totale : 1 ha 92 a 17 ca dont 9 a 03 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : PELUSSIN (1 ha 92 a 17 ca) - 'Bois rond': E- 2546[1975] - 'Le pot': E- 2003- 2004- 2005- 2022- 2023- 2024- 2493[2203]- 2494[2203]- 2497[2202].

Zonage : PELUSSIN : A-N - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 10/02/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique - 42000 SAINT-ETIENNE Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : direction42@safer-aura.fr.

FESSY BOIS

SAS au capital de 400 000 euros
160 Chemin de Pierragot
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY
RCS ROANNE 334238730

Modification de dirigeant

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 28 décembre 2023, il a été constaté la cessation des fonctions de directeur général de Monsieur Jean-Luc FESSY, demeurant 155 chemin de Pierragot 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY, le 31 décembre 2023



Avis

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Le Dorlay St Paul, Cellieu St Chamond, Panissières, St Martin Lestra, Autour St Just Chevalet, Bourg Argental, Boën sur Lignon, Haut Lignon, St Just en Bas, Neuilise, Loire Aix-sable, Entre Rhone et Pilat, Haut Forez, La Cote Roannaise, Autour du Coteau, Feurs, Maclas, Pays de Lespinasse sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 07 Février 2024 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration, lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, approbation du montant maximum global des indemnités allouées annuellement au Président(e) du Conseil d'administration de la caisse locale, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).

Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.



GAEC COLOMBAT

Constitution

Par acte SSP du 15/01/2024, il a été constitué un GAEC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GAEC COLOMBAT
Objet social : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et l'exercice d'activités photovoltaïques

Siège social : 465 Chemin du Pontet 42260 Cremeaux.

Capital : 285 000 €
Durée : 99 ans

Gérance : M. COLOMBAT Laurent, dt 465 Chemin du Pontet 42260 Cremeaux, M. COLOMBAT Axel, dt 465 Chemin du Pontet 42260 Cremeaux.
Immatriculation au RCS de Roanne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 novembre 2020, M. Michel Pierre François MONTELLIER, retraité, dt à RIVE-DE-GIER (42800) 21 rue de Tochissonne, né à ST-ROMAIN-EN-JAREZ (42800), le 21/01/1934, veuf de Mme Jeannine Louise FOURNET et non remarié, décédé à ST-CHAMOND (42400), le 11/10/2023.

A consenti un legs universel. Suite à son décès, dépôt de testament reçu par Me Marie-Laure PAUZE, Notaire à LA TALAUDIÈRE, 38 rue Victor Hugo, le 17/01/2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, réf. CRPCEN : 42031, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tal judiciaire de ST-ETIENNE du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCI DU BERNAT

Société civile en liquidation
Au capital de 2 400 euros
Siège social : Cabinet CJA 5 Rue Edouard Martel - BP 41, 42009 SAINT ETIENNE 2
Siège de liquidation : Cabinet CJA 5 Rue Edouard Martel - BP 41, 42009 SAINT ETIENNE 2
324 264 183 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Maxence GIRAUDET, demeurant 43 Rue Docteur Paul Michelon, 42100 SAINT ETIENNE, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au Cabinet CJA 5 Rue Edouard Martel - BP 41. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE.

Pour avis
Le Liquidateur

SUPBATIMO

S.C.I. au capital de 1 000 €
Siège social : SAINT GENEST LERPT (Loire), Z.A.C du Tissot
RCS SAINT ETIENNE 789 726 882

Modification des dirigeants

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire) du 19 décembre 2023, les associés de la société SUPBATIMO, ont décidé de nommer en qualité de co-gérant, M. Garry BASSON, demeurant à PONCINS (Loire), 1966 Route de Sainte Foy Saint Sulpice. L'avis antérieurement publié est modifié en conséquence. Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. SAINT ETIENNE.

LA GERANCE

RESTORANNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZI de la Romanerie Nord – Rue du Paon 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU
522 634 955 RCS ANGERS

Location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/12/2023, le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restauration situé ZAC du Parc d'activités économiques 1 Route Edouard Branly – 42300 MABLY, consenti le 19/01/2016 à ST BARTHELEMY D'ANJOU par la SARL RESTORANNE, sis ZI de la Romanerie Nord - Rue du Paon - 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU, représentée par M. Alexandre BAUDAIRE, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le numéro 522 634 955, au profit de la SAS RESTO CHRIS, sis ZAC du Parc d'activités économiques, 1 Route Edouard Branly – 42300 MABLY, représentée par Madame Christelle TIROLE, immatriculée au RCS de ROANNE sous le numéro 803 699 743, a pris fin le 28/12/2023 à minuit.

L'ENVIE

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : 3 Route de la Terrasse, 42740 ST PAUL EN JAREZ
821 725 405 RCS ST ETIENNE

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 28.07.2023 à ST PAUL EN JAREZ, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cendrine LOMBARD, demeurant 4 Chemin de Grange Buriat, 42800 GENILAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de St Etienne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

SARL ROCHE

au capital de 1 000€
Siège social : 63 RUE ROBESPIERRE
42100 SAINT ETIENNE
RCS ST ETIENNE: 844 538 884

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 05/01/2024, par acte SSP il a été décidé de modifier l'objet social comme suit: Acquisition et Location de tout bien immobilier.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

Pour avis

BOULEVARD AUTO

SASU au capital de 5000 euros
4 Rue Pierre Dupond 42000 Saint Etienne
Rcs Saint Etienne 981026248

Modifications

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 15/01/2024 il a été décidé de :

- D'étendre l'objet social : Dépannage remorquage, entretien et réparation de véhicule et de modifier l'article 2 des statuts en conséquences.

- Transférer le siège social au 22 Rue Vacher 42000 Saint Etienne à compter du 15/01/2024 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences.

Mention sera faite au RCS de Saint Etienne

Pour avis

GAEC DE LA FERME DU PREVERT

361 Chemin de Marcellange
42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ
841 117 864 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant décisions du 31 décembre 2023 de l'AGE du GAEC DE LA FERME DU PREVERT, au capital de 20.000 €, Siège social : 361 Chemin de Marcellange, 42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ, 841 117 864 RCS ST ETIENNE, les associés ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL DE LA FERME DU PREVERT. Capital Social : 10.000 €. Siège Social : 361 Chemin de Marcellange, 42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Yves DUPRE, demeurant 361 Chemin de Marcellange, 42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ.

SOUS-PREFECTURE DE MONTBRISON

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC INSTALLATIONS CLASSES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La société BRUGERON DEPOLLUTION, sise à SAINT-CYPRIEN, avenue de l'Industrie, exploitant d'un centre de véhicules hors d'usage, a déposé une demande d'enregistrement pour la rubrique 2712 relative à « l'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicule hors d'usage ».

En exécution d'un arrêté de Monsieur le sous-préfet de Montbrison en date du 17 janvier 2024, cette demande, les plans et les pièces annexes feront l'objet d'une consultation du public en mairie de SAINT-CYPRIEN aux heures et jours habituels d'ouverture du service au public, pendant quatre semaines, du lundi 19 février au mardi 19 mars 2024 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de SAINT-CYPRIEN et y faire valoir ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou par courrier adressé à la commune siège de la consultation ou à la sous-préfecture de Montbrison- service installations classées pour la protection de l'environnement - Square Honoré d'Urfé - CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete-icpe@loire.gouv.fr avant l'expiration du délai de consultation précité.

Cette demande fera l'objet, à l'issue de l'instruction réglementaire prévue à l'article R512-46-9 du code de l'environnement d'une décision préfectorale d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières, ou de refus prise par Monsieur le Préfet de la Loire.

FOURNEL/LIME

Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 150 000 euros
Siège social Lieu dit Verjoint
42360 MONTCHAL
445173107 RCS ST ETIENNE

Dissolution

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2024, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 15 janvier 2024 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommée comme liquidateur : Monsieur FOURNEL Régis, demeurant à Lieu Dit Verjoint MONTCHAL (Loire), a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Lieu Dit Verjoint MONTCHAL (Loire).

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de ST ETIENNE.

Pour avis,
le liquidateur

Annonces légales et judiciaires

Suite des annonces légales de la page 35

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 septembre 2006, Mlle Claudette Francoise Antoinette **DUCLAUX**, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) 40, rue de Bel Air, née à SAINT-ETIENNE (42000), le 24 avril 1931, Célibataire. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale et décédée à ST ETIENNE (42000) le 10 novembre 2023.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Adeline MARTINON, à SAINT-ETIENNE (42000), 5, rue Mi-Carême, le 7 décembre 2023, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par ladite notaire le 18 janvier 2024, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession savoir Maître Adeline MARTINON sus-nommée, référence CRPCEN : 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis
Adeline MARTINON

GARAGE DU GROS CHENE

Société par actions simplifiée
au capital 3 000,00 Euros
Siège social 14 Rue du Gros Chêne 42350
La Talaudière
888 492 915 R.C.S. Saint-Etienne

Dissolution

Par décision de L'AGE du 21/12/2023, il a été décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 21/12/2023, nommé en qualité de liquidateur Monsieur KAOUKI Brahim, demeurant 24 Chemin Du Crêt De la Faye 42000 Saint-Etienne

Modification au RCS de Saint Etienne.

SPB ALU

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 Allée du Couchant,
42100 ST ETIENNE

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT ETIENNE du 18/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SPB ALU
Siège : 3 Allée du Couchant, 42100 ST ETIENNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros

Objet : Découpe et pliage d'aluminium et de PVC, assemblage de produits en aluminium et PVC, serrurerie.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Christophe SERRE, demeurant 26 rue des Lilas 42290 SORBIERS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST ETIENNE

POUR AVIS
Le Président

SELARL LEXMENSA

Avocats
3 Rue de la Résistance - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04.77.32.79.47 - Fax. 04.77.46.68.94
Mail : contact@lexmensa.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

De deux appartements (un F3 et un F2) et de 4 caves
à SAINT-ETIENNE (42000)

Sur la Commune de SAINT-ETIENNE (42000), dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété situé 18 Rue de la Sablière, cadastré Section OX n°219, les lots de copropriété suivants :

- Lot de copropriété n°1 : Une cave au niveau N-1, Et les 2 / 1330^{èmes} des parties communes générales
- Lot de copropriété n°2 : Une cave au niveau N-1, Et les 2 / 1330^{èmes} des parties communes générales
- Lot de copropriété n°5 : Une cave au niveau N-1, Et les 2 / 1300^{èmes} des parties communes générales
- Lot de copropriété n°7 : Une cave au niveau N-1 Et les 2 / 1330^{èmes} des parties communes générales
- Lot de copropriété n°11 et 12 :

Initialement deux appartements réunis en un seul appartement de type F3 au rez-de-chaussée côté gauche, en cours de rénovation, d'une superficie d'environ 55.38 m², comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bains et un W.C.

Et les 71 / 1330^{èmes} des parties communes générales (lot de copropriété n°11)
Et les 60 / 1330^{èmes} des parties communes générales (lot de copropriété n°12)

- Lot de copropriété n°13 :
Un appartement de type F2 au rez-de-chaussée côté droit, d'une superficie de 60.18 m², comprenant une entrée, un séjour, une cuisine, une chambre, une salle de bains avec W.C..

Et les 136 / 1330^{èmes} des parties communes générales

Etant ici précisé que les lots de copropriété n°11, 12 et 13 occupent l'intégralité du rez-de-chaussée à l'exception de la montée d'escaliers et du hall de l'immeuble.

• Les biens sont actuellement occupés.
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle location ou occupation sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente.

MISE A PRIX : 25 000 €, plus frais et charges

ADJUDICATION fixée le vendredi 22 mars 2024 à 14 heures

à l'audience des adjudications du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE (42000)
Place du Palais de justice

A la requête de :

Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 18 Rue de la Sablière à 42000 SAINT-ETIENNE, représenté par son syndic en exercice, la société CABINET DELOMIER, société à responsabilité unipersonnelle au capital de 135 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 776 384 695, dont le siège social se situe 9 Rue du Général Foy - BP 160 à 42000 SAINT-ETIENNE, agissant poursuites et diligences de son gérant, domicilié en cette qualité audit siège social.

• Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE ou en l'étude de la SARL LEXMENSA, Avocats à SAINT-ETIENNE.

• Les visites auront lieu le Vendredi 8 mars 2024 de 11 heures à 12 heures par l'intermédiaire de l'étude JURIKALIS, Commissaires de justice à SAINT-ETIENNE.

• Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat inscrit au Barreau de SAINT-ETIENNE.

LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Me Maryline BOREL, notaire à ST-JEAN-SOLEYMIEX (42560), le 15 janvier 2024, en cours d'enregistrement au SPFE de ROANNE.

La SARL dénommée J X P, au capital de 8 000 €, dont le siège est à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170), 78 avenue des Barques, SIREN n°508852720, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

A confié, à titre de location-gérance, à :

La SAS dénommée PIZZA CAM, au capital de 1 000 €, dont le siège est à SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ (42680), 4 lotissement L'Orée de Rachasset, SIREN n° 818272643, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

Un fonds de commerce de « restauration rapide, préparation, fabrication, vente et livraison de tous plats à emporter » sis et exploité à SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT (42170), 78 Avenue des Barques, sous l'enseigne "MONSTER PIZZ", pour une durée de TROIS (3) ANS à compter du 15 janvier 2024.

Pour unique insertion
Le notaire

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

SASU OPTICAL TECH

Capital : 600 euros
Siège social : 4 rue du Docteur Calmette
42100 Saint-Etienne
RCS Saint-Etienne 893 902 742

Dissolution

L'A.G.E. en date du 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société.

Monsieur MEKHALFIA Rachid, demeurant 4 rue du Docteur Calmette, 42100 Saint-Etienne, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé chez Monsieur MEKHALFIA Rachid, 4 rue du Docteur Calmette, 42100 Saint-Etienne.

Mention sera faite au RCS de Saint-Etienne.

SASU HAMI CARRELAGE

Capital : 1 000 euros
Siège social : 7 rue du Maréchal Foch
42400 St-Chamond
RCS St-Etienne 892 303 793

Clôture de liquidation

L'A.G.E. en date du 30/11/2023 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus à M. HAMI Ahmed, demeurant 7 rue du Maréchal Foch, 42400 St-Chamond, de son mandat de liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au GTC de St-Etienne.

La société sera radiée du RCS de St-Etienne.

CHRONIQUE JURIDIQUE /

Les usages locaux

On entend bien souvent des expressions utilisant le terme « usage » : « Il faut placer les clôtures à telle distance, c'est l'usage ! » ou encore « les coupes de bois se font selon les usages du pays ». Mais que signifie cette notion d'usage ? Est-ce une règle de droit ?

Qu'est-ce qu'un usage local ?

La Cour de cassation a donné une définition des usages locaux dans un arrêt très ancien du 12 février 1861. Ainsi, les usages sont des pratiques habituellement suivies dans un milieu donné, en vertu d'une règle non exprimée s'imposant comme règle de droit. Ce sont donc des habitudes, des règles qui ne sont pas écrites mais que chacun applique dans un même territoire. C'est donc l'histoire, les particularités de chaque région qui font les usages.

Quelle est la portée d'un usage local ?

Les usages ne sont, bien entendu, pas supérieurs aux lois mais ils permettent une interprétation de certains textes selon les spécificités locales. Certaines dispositions légales font références aux usages locaux, notamment dans le statut du fermage ou le code civil. Certaines dispositions légales vont même plus loin en étant supplétives aux usages, c'est-à-dire que la loi va s'appliquer uniquement en l'absence d'usages traitant de la question donnée. C'est dire l'importance des usages locaux !

Où les trouver ?

Un usage n'est pas forcément établi par un écrit puisqu'il repose sur une pratique ancienne. Pour qu'un usage soit avéré, il doit être ancien, constant et reconnu. Il faut donc un certain laps de temps où la pratique est respectée pour qu'on puisse par la suite parler d'un usage. Toutefois, les usages peuvent être codifiés. Ce sont les Chambres départementales d'Agriculture qui ont pour mission de consigner dans un recueil les usages locaux (article L 511-3 du Code rural). Un arrêté préfectoral fixe les usages codifiés.

Les usages évoluent, aussi, le recueil est théoriquement appelé à être revu et modifié selon l'évolution de la pratique locale

Pour le département de la Loire

Le dernier recueil date de 1982. C'est un recueil qui ne fait pas loin de 400 pages, découpé pour chaque arrondissement (Roanne, Montbrison, Saint-Etienne) en « chapitres » qui traitent des thèmes suivants : l'usufruit, les servitudes, distances, limites, bornage, les baux...

Une révision serait vraisemblablement intéressante. D'autant plus que certains passages font aujourd'hui l'objet d'une loi et que l'usage ne peut être contraire à la loi. Une révision du recueil obligerait à faire intervenir des personnes qualifiées afin d'expertiser si les pratiques ont ou non évoluées. On réunit alors des commissions d'expertises regroupant généralement la profession agricole, les propriétaires et fermiers, des notaires, des experts fonciers ou encore l'administration. La procédure reste donc assez longue puisqu'il faut recueillir le plus d'avis possible pour que le travail soit pertinent. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

Cession de fonds de commerce

Par SSP en date du 31.12.2023 enregistré au SIE de ST ETIENNE le 22/01/2024, le Dossier 2024 00003267 référence 4204P01 2024 A 00152 la société BAROU DIDIER, Société à Responsabilité Limitée au capital de 160 000 euros, Dont le siège social est situé au 4 Rue Palatin, ZI du Forum - 42110 FEURS, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 478 929 540 RCS ST ETIENNE, Représentée par Monsieur Didier BAROU et Madame Geneviève BAROU, en qualité de Cogérants, a cédé à la société BAROU ET ASSOCIE, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, Dont le siège social est situé au 4 Rue Palatin, ZI du Forum - 42110 FEURS, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 953 302 825 RCS ST ETIENNE, Représentée par Monsieur Laurent ACHARD, Président, et Monsieur Guillaume BARRAS, Directeur Général, un fonds de commerce de Terrassement - travaux publics - canalisations - voiries et réseaux divers - location matériels travaux publics (sans chauffeur), sis et exploité 4 Rue Palatin, ZI du Forum - 42110 FEURS moyennant la somme de 450 000 €.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Implid Expertise Conseil 110 rue Roland Garros 42160 ANDRE-ZIEUX-BOUTHEON.

Pour avis

HOPRENT

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S.A.S. "HOPRENT", au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 actions - apport en numéraire

Siège social : BOËN SUR LIGNON (Loire), 3 Impasse des Cèdres

Objet social : - La location et la vente auprès de particuliers de cycles, matériel de vélo et plus généralement de tous articles de loisirs et de sport ou encore de bricolage, jardinage ou électroménager. Toutes prestations de services relatives à la réparation et l'entretien de cycles et plus généralement la réparation d'articles de sport et de matériel de camping ou encore de bricolage, jardinage ou électroménager. Ainsi que toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités susvisées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S..

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires - Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Présidente : « TOGDOO », sise à BOËN (Loire), 3 Impasse des Cèdres.

Dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE.

POUR AVIS

Paysans
de la
LOIRE

ANNONCES LÉGALES



Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24



Une seule adresse : www.paysansdelaloire.fr